

Indications sur la manière de remplir ce formulaire

Le formulaire de procuration régit la représentation de la relation d'affaires entre la cliente ou le client et PostFinance SA.

Veillez compléter de manière bien lisible et exhaustive
Écrivez en caractères d'imprimerie bien lisibles, à l'intérieur du champ prévu à cet effet et avec un stylo-feutre ou stylo à bille de couleur noire ou bleue. Assurez-vous que tous les champs ont bien été remplis et que les indications nécessaires ont été fournies. Un formulaire de procuration incomplet ou incorrectement rempli ne pourra malheureusement pas être accepté par PostFinance.

1 Personnes mandatées
Notez les renseignements concernant les personnes mandatées dans les champs «Personne mandatée 1» à «Personne mandatée 3». Les personnes concernées signent à droite, dans le champ de signature indiqué. Veillez tout particulièrement aux points suivants:
– Notez dans le champ «Relation» la relation existant entre la personne mandatée et la cliente ou le client. Exemples: «père», «mère», «frère», «soeur», «fils», «fille», etc.
– Veuillez cocher si la personne mandatée peut signer individuellement ou collectivement à deux. En l'absence d'indication, le droit de signature individuel est attribué. Attention: aucune PostFinance Card ne peut être remise aux personnes titulaires du droit de signature collective.

2 Signature(s)
La cliente ou le client signe ici, et pour les personnes mineures ou majeures incapables d'exercer les droits civiques, la représentante légale ou le représentant légal.

3 Étendue de la procuration
Veillez cocher si la/les procuration(s) accordée(s) est/sont valable(s) pour l'ensemble de la relation d'affaires, impliquant de futurs produits et services, ou seulement pour certains comptes/dépôts. Personnes mineures ou personnes majeures incapables d'exercer les droits civiques: si la cliente ou le client n'a pas encore 18 ans révolus, la procuration est toujours réglée par compte/dépôt et n'est pas valable pour l'ensemble de la relation d'affaires ni pour les produits et services futurs.

Procuration pour personnes physiques

Procuration (à l'exception notamment d'e-trading, du compte prévoyance 3a, du compte de libre passage, de l'assurance-vie, de l'hypothèque, de la carte de crédit, du crédit privé, de l'assurance de choses et de l'assurance de patrimoine) établie entre PostFinance et la cliente ou le client, ci-après «la mandante ou le mandant».

Numéro de partenaire* _____ Numéro de l'ordre* _____
* indications facultatives

1. Indications concernant la cliente ou le client

Monsieur Madame et la relation partenaire Monsieur Madame

Nom **Muster** _____ Nom _____
Prénom **Peter** _____ Prénom _____
Rue **Thunstrasse** _____ N° **12** _____ Rue _____ N° _____
NPA **3123** _____ NPA _____
Lieu **Belp** _____ Lieu _____
Pays **CH** _____ Pays _____
Date de naissance **18.02.1960** _____ Date de naissance _____

2. Champ d'application
La mandante/ ou le mandant octroie à la personne mandatée citée ci-après le pouvoir de la ou le représenter légalement auprès de PostFinance. La personne mandatée est notamment autorisée à disposer des valeurs patrimoniales déposées auprès de PostFinance au nom de la mandante ou du mandant ainsi que des prestations qui y sont liées (p. ex. e-finance) auprès de PostFinance et à faire toute autre déclaration juridiquement contraignante relative à ces valeurs, notamment ouvrir certains nouveaux services et mettre fin à la relation commerciale dans certaines circonstances. La personne mandatée a le même droit à l'information que la mandante ou le mandant, qui comprend également une éventuelle période antérieure à l'octroi de la procuration. Sa signature ainsi que toutes les déclarations qu'elle fait et toutes les mesures qu'elle prend engagent la mandante ou le mandant. La procuration ne s'éteint pas au décès, à la déclaration d'absence, à la perte de l'exercice des droits civils ou à la faillite de la mandante ou du mandant (art. 35 CO). Elle reste en vigueur jusqu'à son annulation écrite vis-à-vis de PostFinance, si PostFinance n'autorise pas d'autres canaux de communication pour l'annulation le moment venu. La mandante ou le mandant confirme que les informations fournies sont correctes. Si les informations évoluent, la mandante ou le mandant, ou la personne mandatée, en informe immédiatement PostFinance.

3. La protection des données
Vous trouverez des informations sur la protection des données sur postfinance.ch/protection-des-donnees. La mandante ou le mandant confirme être autorisé(e) à communiquer à PostFinance des données concernant la personne mandatée. Sur demande de PostFinance, la mandante ou le mandant doit fournir la preuve que la personne mandatée autorise la communication et le traitement ultérieur des données les concernant et qu'elle a été préalablement informée de la déclaration générale de protection des données de PostFinance SA (postfinance.ch/vdp).

3 La procuration s'applique:
 pour l'ensemble de la relation d'affaires impliquant de futurs produits et services ou
 uniquement pour les numéros de compte/dépôt suivants _____ / _____ / _____

1 Personne mandatée 1

Monsieur Madame individuelle* collective
* En l'absence d'indication, on accorde le droit de signature individuelle.

Nom **Muster** _____ **1** _____
Prénom **Claudia** _____
Date de naissance **20.05.1961** _____
Rue **Thunstrasse** _____ N° **12** _____
NPA **3123** _____ Lieu **Belp** _____
Pays **CH** _____
Nationalité CH autre _____
Relation avec la cliente ou le client? **Epouse** _____
* Relation exacte existant entre la personne mandatée et la cliente ou le client (p. ex. mère, père, partenaire, etc.)

Apposer la signature de la personne mandatée dans le champ
Four des informations sur la protection des données, voir le point 3.

00195_00 FR PF 000411.00

4. Radier la procuration
Les anciennes procurations doivent être traitées comme suit:
 toutes les anciennes procurations sont révoquées
 seules les procurations conférées aux personnes suivantes sont révoquées

Nom _____ Date de naissance _____
Prénom _____

Nom _____ Date de naissance _____
Prénom _____

5. Signature(s) / reconnaissance des procurations
La cliente ou Le client certifie l'authenticité des signatures apposées plus haut et reconnaît la validité des procurations octroyées.

Signature de la cliente ou du client _____ Signature de la cliente ou du client (en cas de relation partenaire)² _____
Lieu **Belp** _____ Lieu _____
Date **25.06.2024** _____ Date _____
(DD.MM.YYYY) (DD.MM.YYYY)

2 _____
P. Muster

Nom **Muster** _____ Nom _____
Prénom **Peter** _____ Prénom _____

² Signature de la représentante légale ou du représentant légal si la cliente ou le client est mineur(e) ou majeur(e) et incapable d'exercer les droits civiques.

Veillez envoyer le formulaire à: PostFinance SA, Scan Center, 3002 Berne

01145 FR PF 000018.00

Vous avez des questions?
Nous nous tenons volontiers à votre disposition. Veillez vous adresser à la filiale PostFinance la plus proche, à la filiale de la Poste la plus proche ou appelez-nous au 0848 888 700 (tarif normal).